



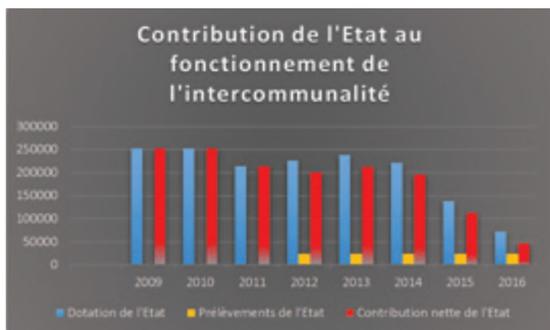
**Claude Krieguer**  
Vice-président

## « LE RÉSULTAT OBTENU EN 2015

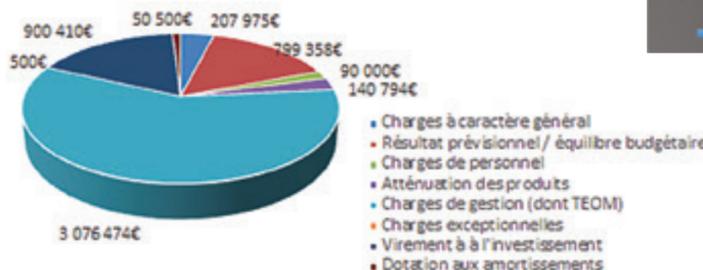
### EST EN LIGNE AVEC NOS PRÉVISIONS »

Malgré une forte baisse des dotations et une augmentation des prélèvements de l'État, le résultat annuel et cumulé est en progression logique du fait de l'augmentation des taux de la fiscalité additionnelle en 2015 et de la reprise des résultats capitalisés sur les exercices précédents. Les résultats dégagés et l'absence d'endettement permettent par effet de levier d'augmenter notre capacité d'investissement et donc d'emprunter pour financer les grands travaux de notre Communauté de Communes telles la nouvelle gendarmerie que nous devons financer à long terme à hauteur de 4 358 058€ et la ZAC de l'Orme pour 6 583 895€ à court terme.

La baisse constante des dotations de l'État engagée en 2011 aboutit à une perte de 205 604€ en 2016 par rapport à 2009. Cette situation explique en partie l'augmentation relative des taux en 2015 mais elle appelle aussi des questions sur notre capacité de financement du développement et de la mutualisation des services et prestations sans faire évoluer la fiscalité additionnelle.



## Dépenses prévisionnelles Budget 2016



Budget global 2016 : 11 256 140€  
 Budget général :  
 Fonctionnement : 5 266 011€  
 dont DGF (Dotation de l'Etat) : 222 298€  
 dont Contributions directes : 572 172€  
 Investissement : 1 726 164€  
 Budget Gendarmerie : 860 704€  
 Budget Zac de l'Orme : 3 403 261€

## Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Les taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères sont pour la première fois en 2016 calculés suivant les résultats de la pesée embarquée mise en place il y a pourtant plusieurs années par le syndicat Tri Or. Cette juste répartition aboutit à l'échelle du syndicat Tri Or à une révision de ces taux à la hausse ou à la baisse (non rétro active) selon les communes.

Le produit attendu de la taxe pour l'ensemble du territoire de Carnelle est de 2 604 236€ en 2016 (2 675 168€ en 2015).

Commune	Nombre d'habitants	Taux 2016	Taux 2015
Asnières-sur-Oise	2 614	10,21%	9,37%
Baillet-en-France	2 041	8,40%	7,99%
Belloy-en France	2 128	10,71%	9,01%
Maffliers	1 724	9,92%	11,98%
Montsoult	3 446	10,50%	10,46%
Noisy sur Oise	691	11,95%	11,16%
Seugy	1 030	11,98%	10,77%
Saint Martin-du-Tertre	2 703	11,72%	10,24%
Viarmes	5 351	11,26%	10,65%
Villaines-sous-Bois	712	10,33%	11,44%
Total CCPF	22 440	10,56%	10,12%

## Fiscalité locale

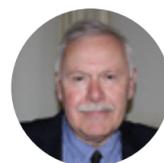
Après l'augmentation pratiquée en 2015 pour financer les investissements et la montée en charge de la mutualisation des services et des prestations, le Conseil Communautaire a décidé de ne pas augmenter les taux de la fiscalité additionnelle de la Communauté de Communes pour 2016.

	Taux 2016
Taxe d'habitation	1,77%
Taxe foncière sur le bâti	1,34%
Taxe foncière sur le non bâti	6,72%
Cotisation foncière des entreprises	1,61%

## ZONE DELACOSTE-VULLI

**19 juin 2015** : avis favorable de la DRIEE (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie)  
**17 décembre 2015** : permis de construire accordé  
**Mai 2016** : vente à Nexity

Les travaux de démolition de la friche et de construction de ce nouveau quartier appelé la « Manufacture » peuvent enfin débuter et être achevés fin 2018. La collaboration de la commune avec NEXITY permet aujourd'hui d'atteindre une pré commercialisation de 75% pour les maisons et appartements qui représentent 80% de la surface bâtie. Le reliquat de 20% (1700m2) est affecté à de l'activité économique (compétence de la Communauté de Communes Carnelle-Pays de France). L'espace de commercialisation est situé à l'entrée de la ville d'Asnières-sur-Oise, rue de Royaumont.



**William Rouyer**  
Vice-président

## NOUVELLE GENDARMERIE : QUELLES AMBITIONS ?

Le permis de construire de la nouvelle gendarmerie a été déposé le 29 mars dernier. Il est à ce jour instruit par le service urbanisme de la Mairie d'Asnières.

Ce projet, situé à proximité de l'Abbaye de Royaumont, a l'objectif d'allier modernité et tradition.

En effet, les constructions seront entièrement adaptées aux normes en vigueur pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR) et prévues pour limiter les consommations énergétiques en particulier avec l'optimisation de l'éclairage naturel.

L'eau de pluie sera récupérée pour le lavage des véhicules de la gendarmerie et l'arrosage des végétaux. Les matériaux de construction seront choisis pour limiter les impacts environnementaux et sanitaires.

La tradition sera respectée par le choix de matériaux caractéristiques de la région (zinc, pierre de Saint-Maximin, tuile, etc.). Des plantations seront prévues

le long de la départementale D909 pour conserver le caractère boisé de la parcelle.

Le projet a été présenté aux Architectes des Bâtiments de France. Un travail partenarial a été fait entre nos équipes pour que cette gendarmerie soit respectueuse de notre patrimoine.

L'objectif est de consulter les entreprises pour les marchés de travaux lors du 4ème trimestre de cette année afin de permettre de notifier l'ordre de service de démarrage au cours du dernier trimestre 2016. Les entreprises désignées auront l'obligation de signer et de respecter une charte dite de « chantier vert », ce qui les obligera à réduire les nuisances sonores et visuelles et à traiter les déchets.

L'opération respecte une démarche de Haute Qualité Environnementale.



## LE PARC D'ACTIVITÉS DE L'ORME : UNE CONCRÉTISATION EN 2016

Évoqué depuis maintenant plusieurs années, le parc d'activités communautaire de l'Orme va enfin pouvoir sortir de terre. Les travaux devraient débuter au second semestre 2016.

Après avoir délibéré à l'unanimité en mai 2014 pour l'approbation du dossier de réalisation de la ZAC de l'Orme, la Communauté de Communes est entrée en phase opérationnelle en 2015. Elle s'est adjointe les compétences d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage pour l'accompagner dans la réalisation de ce projet d'importance.

En août 2015, l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives est intervenu sur site pour la réalisation d'un diagnostic. Des vestiges de tranchées de la 1ère Guerre Mondiale ont été mis à jour et ouverts au public dans le cadre des Journées du Patrimoine de 2015.

En septembre 2015, la maîtrise d'oeuvre de la ZAC a été désignée et travaille depuis sur l'approfondissement technique et financier de l'opération.

Le début des travaux est proche. Le marché de travaux devrait être lancé d'ici la fin du mois de mai avec un démarrage prévisionnel des travaux pour octobre 2016. Il faudra ensuite compter environ six mois pour la 1ère phase des travaux, durée assujettie aux conditions météorologiques de l'hiver prochain...

En parallèle, l'aménagement du giratoire, en entrée de parc, sera réalisé par le Conseil Départemental du Val d'Oise au second semestre 2016. L'amenée des réseaux d'eaux usées et d'eau potable sera conduite par le SICTEUB en association avec le SIECCAO fin 2016 - début 2017.

L'objectif est de rendre disponible des parcelles viabilisées début 2017 !



## La commercialisation est lancée !

Le parc d'activités accueillera essentiellement des Petites et Moyennes Entreprises mais aussi quelques grandes industries. Il s'étendra sur une surface totale de 12,3 hectares et se composera de douze à dix-huit parcelles de surface variable (entre 1 500 m2 et 33 000 m2). À ce jour, plusieurs contacts ont été pris avec différentes entreprises. Les premiers projets de construction devraient voir le jour courant 2017. Les entreprises intéressées peuvent d'ores et déjà contacter la Communauté de Communes.



**Marie-Pascale Ferré**  
Vice-présidente

## LA CARNELLOISE

Dimanche 18 septembre aura lieu la deuxième édition de la Carnelloise. Cet événement sportif réunissant marche et course à pied se déroulera, comme l'année dernière, au Parc de Tuteville et sera porté par le SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) de Viarmes et Asnières-sur-Oise.

Sans inscription préalable et sans chronomètre, les différents parcours se veulent conviviaux et adaptés aux coureurs occasionnels comme aux coureurs confirmés. Les enfants aussi seront les bienvenus : un parcours leur sera dédié.

Devant le succès rencontré la dernière fois, nous espérons que chacun prendra plaisir à participer à cette manifestation qui pourra ainsi être organisée tous les ans.

## MICRO-CRÈCHE

La micro-crèche de Baillet-en-France a été inaugurée ce mercredi 13 avril 2016 en présence de Mme Ivandekics et M. Desse, conseillers départementaux, M. Barbarossa, Président de la Communauté de Communes, maires et élus de communes voisines, du responsable gestionnaire Crèche Expansion, du personnel, du vice-président, du directeur et d'une directrice adjointe de la CAF, de l'architecte, des entreprises et de nombreux parents.

Cette structure, réalisée en ossature bois, d'une surface de 110m<sup>2</sup>, très lumineuse et fonctionnelle, permet d'accueillir 10 enfants pendant une amplitude horaire de douze heures (de 7h à 19h), avec un encadrement de quatre professionnels recrutés localement.

Merci à tous les partenaires CAF (98 000€), Conseil Départemental (50 000€), MSA (5 000€) qui nous ont subventionnés pour faire aboutir ce projet avec un autofinancement de la commune à hauteur de 267 903€.

Avant même son ouverture, plus de vingt demandes avaient été enregistrées et 16 dossiers sont encore en attente, démontrant ainsi le besoin que nous avons de cette garderie.

La Communauté de Communes participant à hauteur de 30 000€/an au coût de fonctionnement de cette micro-crèche, 2 places sur 10 sont dédiées aux 9 autres communes de l'intercommunalité.

Nous souhaitons à cette structure une très belle vie, ce dont nous ne doutons pas au vu des sourires et du bien-être « des petits chimistes »\* présents ce jour-là.

\*nom donné à cette pouponnière située rue Pierre et Marie Curie.



**La Carnelloise**  
La Boucle de Tuteville  
Asnières-sur-Oise - Viarmes

## FONDATION ROYAUMONT PROGRAMMATION CULTURELLE

La Communauté de Communes Carnelle Pays de France soutient à nouveau en 2016, des parcours de visite de l'abbaye et des ateliers d'éveil pour les classes de la maternelle au CE1, la programmation des événements patrimoine : jardins et activités en famille à l'abbaye de Royaumont (visites guidées et contées, ateliers enfants et parents-enfants, conversations aux jardins, spectacles, expositions et installations sonores, etc.) À ce titre, les habitants de la Communauté de Communes, sur présentation d'un justificatif de domicile, bénéficient de conditions privilégiées pour l'accès au site de l'abbaye, de ses jardins et de l'ensemble de la programmation dans le cadre de la visite du monument, que vous découvrirez dans l'agenda papier ci-joint.

- Tarif préférentiel pour les adultes et les enfants de plus de 12 ans (5,50€)
- Gratuité pour les enfants de moins de 12 ans ainsi que pour les habitants des communes de Viarmes et Asnières sur Oise

Certaines activités ont un nombre de places limité et nous vous recommandons de réserver dès à présent vos places sur notre billetterie en ligne via le lien ci-dessous, par téléphone ou sur place aux heures d'ouverture de la billetterie, du mardi au samedi.

<https://www.royaumont.com/fr/agenda/y/2016/m/7/genre/116>



**Lucien Mellul**  
Vice-président

## VOIRIE

Comme nous l'avons écrit sur notre précédent bulletin, la voirie est aujourd'hui un point important dans les charges financières de notre intercommunalité essentiellement pour deux raisons :

- la faible participation du département à ces travaux qui dans le meilleur des cas est de 25% pour un montant des travaux plafonné à 400 000€ hors taxes,
- ne pouvoir prétendre à une aide financière seulement tous les 2 ans.

Fort heureusement depuis la création de notre intercommunalité un programme de réhabilitation biennale des voiries communautaires a été mis en place. Aujourd'hui, on peut se féliciter de l'état de nos 25 kilomètres de voiries. Il nous faut garder ce rythme d'investissement soit environ 400 000€ tous les deux ans, avec un budget intermédiaire prévisionnel d'entretien de 40 000€.

## PASSAGE DU TOUR DE FRANCE

Le prochain Tour de France traversera le Val d'Oise et notre Communauté de Communes lors de sa dernière étape entre Chantilly et les Champs-Élysées dimanche 24 juillet.

Les coureurs entreront dans le département en longeant l'Abbaye de Royaumont et passeront par Asnières, Viarmes, emprunteront la D909 (entre Saint-Martin-du-Tertre et Belloy-en-France), pour rejoindre Attainville et Moisselles.



Rue Jean Moulin à Viarmes

Pour 2016 il est prévu la réfection d'une partie de la rue Roger Renard à Saint-Martin-du-Tertre, une partie du parking de la gare de Villaines-sous-Bois, la rue Jean Moulin à Viarmes (portion reliant les équipements sportifs à la RD922) et la rue Pierre et Marie Curie à Montsout/Baillet. Un budget 2016 de 367 044€ TTC a été validé (hors frais d'études).

Pour le futur et en cas de fusion de communautés il nous faudra affiner les critères d'éligibilité d'une voie au statut communautaire.



**Gilles Ménat**  
Vice-président

## BIENTÔT UNE CARTE TOURISTIQUE

La Communauté de Communes Carnelle-Pays de France a exprimé une volonté forte d'intégrer le tourisme dans sa stratégie de développement économique. Le territoire carnellois, au travers de l'étude diagnostic menée par Val d'Oise Tourisme, dispose d'atouts patrimoniaux non négligeables lui conférant une réelle attractivité : architecturale (Abbaye de Royaumont), naturelle (forêt domaniale de Carnelle, parcs et jardins) et sportive.

La réalisation d'une carte touristique communautaire s'inscrit dans la perspective de mise en œuvre de la loi NOTRe ; la compétence baptisée « promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme » sera désormais obligatoire pour les EPCI en lieu et place des communes au 1er janvier 2017. Cet outil réalisé de manière collective et participative constitue une première étape de structuration touristique intercommunale. Riche de 3 offices de tourisme, le territoire carnellois (dont la structure de Viarmes est le support d'animation touristique central) pourra bénéficier d'une subvention du Conseil Départemental.

Directeur de la publication : Raphaël Barbarossa  
Directrice de la rédaction : Catherine Borgne  
Conception-réalisation : Morgane Urbain  
Crédit photos : photothèque des maires de la Communauté de communes  
Impression : Seugy Offset Services 10 500ex



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



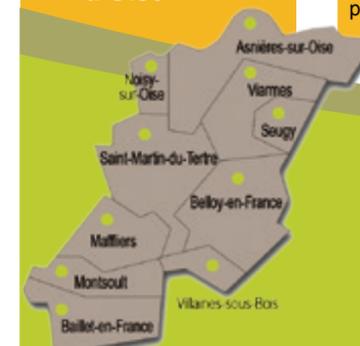
## Que retenir pour ce traditionnel rendez-vous de bilan d'activité communautaire ?

**2015**  
Poursuite des études et montage des dossiers

**2016**  
Concrétisation des grands projets

**2017**  
Fusion des deux communautés de Carnelle Pays de France et Pays de France

**2017 à 2020**  
Déploiement de la fibre optique avec le Syndicat Numérique du Val d'Oise



## ÉDITORIAL

Comme toutes les collectivités territoriales, nos réalisations et investissements restent fort contraints par la **baisse constante des recettes et dotations de l'État** amorcée en 2011 et qui, après six ans, **diminue de 80%** la part de l'État dans notre budget de fonctionnement. Aussi, pour maintenir notre capacité d'action et de financement, nous avons dû nous résoudre en 2015 à faire évoluer à la hausse la **fiscalité additionnelle**. En **2016**, elle reste **stable**, et nous programmons nos premiers emprunts en profitant des taux particulièrement bas du marché. Avec l'ouverture en **2016 de la nouvelle micro-crèche de Baillet-en-France**, nous poursuivons notre politique de soutien à l'**accueil diversifié de la petite enfance en offrant près de 100 places** avec deux crèches, trois micro-crèches (bientôt quatre

demain avec Asnières) et la garderie itinérante, La Ronde de Carnelle. Après la pause de 2015 imposée par des subventions bisannuelles, **nous continuons en 2016 le maillage des voiries communautaires** alors que **plus de 25 kilomètres** ont déjà fait l'objet d'une remise en état. Nous participons toujours au fonctionnement des **trois offices de tourisme** et poursuivons notre **partenariat** d'ateliers et journées pédagogiques avec la **Fondation Royaumont**. Sur l'année scolaire 2015-2016 **33 classes** primaires et maternelles (soit **plus de 700 enfants**) ont été accueillies. Enfin, conséquence de la **loi NOTRe** du 1er août 2015 (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), l'arrêté préfectoral de **schéma départemental de coopération intercommunale**

propose la **fusion** des deux communautés de **Carnelle-Pays-de-France** et **Pays-de-France** pour le **1er janvier 2017**. Dans cette optique, en concertation avec l'ensemble des élus de ces deux collectivités, un **rapprochement des fiscalités additionnelles** et de la **perception de la TEOM** (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) a déjà été acté de façon **non pénalisante** pour l'ensemble des contribuables du territoire. Courant 2016, une révision des compétences de la **nouvelle entité** créée (plus de **32 000 habitants**) fera l'objet d'une concertation entre élus. À l'issue seront désignés de nouveaux délégués, vice-présidents, un président, ainsi que choisi un nouveau siège, un nouveau nom et défini un projet d'avenir commun. Au total, 2016 est une année charnière importante pour notre devenir communautaire.

## Les grands projets communautaires

**Gendarmerie** : après les **foilles archéologiques** et un jury de concours architectural en 2015, sont prévus en 2016, le **défrichement**, le dépôt de **permis de construire** et les demandes de **subventions** État-Région-Département : début des **travaux en 2017**.

**Friche Delacoste-Vulli** : elle est en bonne voie de reconquête avec un **projet mixte** porté par Nexity avec 80% d'habitat et 20% d'activités pour lequel un **permis de construire** a été déposé en 2015 après une **étude d'impact**. Le **début des travaux** est attendu en **2016/2017**.

**Zone de l'Orme** : en 2015, les **foilles archéologiques** préventives ont mis à jour les vestiges d'une tranchée de 1914-1918. En 2016, après le **passage du Tour de France** le 24 juillet, débutent les travaux de réalisation d'un **giratoire** subventionné à 50% par le Conseil Départemental. **L'aménagement des réseaux d'eau pluviale et d'assainissement** sera entièrement pris en charge par le SICTEUB et le SIECCAO. Les premiers **permis de construire** seront **déposés en 2017**.

**Raphaël Barbarossa**  
Président de la Communauté de Communes Carnelle Pays de France

Siège de la Communauté de Communes  
Carnelle Pays-de-France :  
Mairie de Viarmes  
place Pierre Salvi 95270 Viarmes  
[www.carnelle-pays-de-france.fr](http://www.carnelle-pays-de-france.fr)

